

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 13 MAI 1884.

ERECTION DE LA COMMUNE DE HAESRODE (BRABANT) (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (2), PAR M. JOTTRAND.

MESSIEURS,

La commune de Bierbeek (arrondissement de Louvain) comprend actuellement deux agglomérés dont chacun forme déjà une paroisse et a assez d'importance pour constituer une commune distincte.

L'un d'eux, dont la commune porte le nom, a 1,952 habitants et 1,990 hectares;

L'autre, la section de Haesrode, a 1,089 habitants et 1,736 hectares.

Depuis longtemps, les habitants de cette dernière localité aspirent à une existence communale indépendante; en 1850 et en 1880 leurs demandes furent repoussées, elles ont fini par recevoir au conseil provincial du Brabant un accueil favorable, le 5 juillet 1883.

Toutes les autorités consultées sont aujourd'hui favorables à la demande.

Le conseil communal de Bierbeek a cessé également de s'opposer en principe à la séparation. Il voudrait seulement une réduction du territoire de la nouvelle commune.

Mais cette réduction est impossible. Les divisions territoriales anciennes doivent être respectées. Ce sont les démarcations cadastrales correspondant d'ailleurs à celles qui séparent les deux paroisses qu'il faut admettre comme limites séparatives des deux communes.

Il est admis par tout le monde que Bierbeek et Haesrode auront tous deux les ressources nécessaires pour que la bonne marche de l'administration y soit assurée.

Mue par ces considérations, votre commission vous propose l'adoption du projet de loi.

Le Rapporteur,
GUSTAVE JOTTRAND.

Le Président,
G. WASHER.

(1) Projet de loi, n° 166.

(2) La commission était composée de MM. WASHER, président; JOTTRAND, TROUVESSEN, DE SADELER et MASCART.